# Le pulpart des seldats ignorent lour destination. L'embarquement est terminé à ? à 15. Il n'y a pas de d'incidente. Les cromeurs partent immédiatement pour Sfax. Où vont-lia?

Paris, 26 juin. — Les hommes du 17º de ligne, qui sont partis à destination de la Tunisie, sont au nombre de 550, 2 hommes ayaçıt pu se sous-

traire au départ.

Cette troupe va être constitué en hataillon de-

Cette troupe va être constituée en hataillon dé-taché à 5 compagnies et tiendra garnison dans le sud de la Tunisie. Le départ a eu lieu sans inci-dent.

D'autre part, on annonce de Tunis qu'aucun or-tre n'est parvenu concernant les mutins du 174 d'infanterie. Les autorités civiles et militaires et l'amirauté n'ont même pas été prévenues de leur arrivée. Mais il est fort pessible, qu'au dernier moment, des instructions soient transmisses au poste de telégraphie sans fil de l'amitauté.

Une internellation

#### Une Interpellation

Paris, no juin. — M. Pastre, député du Gard, a avisé le gouvernement, qu'il déposera demain une demande d'interpellation sur les engagements pris au nom de M. Clémenceau à l'égard des soldats du 17º de ligne et sur l'ensemble des mesures que le président du Conseil a prises à leur égard. Mesures dont quelques-unes, dir-il, dans sa lettre, ont augmenté encore l'angoisse et les protestations légitimes des populations du Midi.

## LES AUTRES MUTINERIES

#### Un incident au 120°

Perpignan, 26 juin. — Hier soir, un incident re-grettable s'est produit au 126<sup>a</sup> d'infanterie, caser-né à l'ancien petit séminaire de Saint-Louis de

né à l'ancien petit seminare de Gonzague.

Quelques soldats se livraient à une parodie de procession à laquelle les officiers les prèrent de mettre fin. Ces observations furent mal accueillies sous prélexte que le régiment avait été consigné depuis quelques jours. Les officiers ayant insisté, quelques ciis et quelques siffets se fient entre dre

ore.

Néanmoins tout rentra dans l'ordre, et là se borna l'incident, à propos duquel il a couru des bruits

Avignon, 26 juni. — L'ordre du jour suivant du colonel Simon, a été lu aux soldats du 7º génie:

« Le colonel a été péniblement surpris de la manifestation à laquelle se sont laissé entrainer un certain nombre de sapeurs dans la soirée de lundi et à laquelle il était loin de s'attendre, alors qu'il se plaisant à reconnaître leur bonne attitude et leur excellente conduite pendant la manœuvre à laquelle ils venaient de prendre part et qu'il leur témoignait sa satisfaction en levant les punitions. Il a la conviction absolue que ce fait ne se reproduira pas ; mais il faut qu'ils se mettent en garde contre toutes les provocations ou excitations, d'où qu'elles viennent et que les auteurs de désordres sachent qu'ils ne sauraient impunément porter le trouble dans le régiment. » trouble dans le régiment.

### La résistance

Narbonne, 26 juin. — Le Comité de déscrise vi-ticole de Narbonne, réuni à 2 heures avec les déségués du Comité fédéré pour examiner la situation et prendre les décisions nécessaires, vient de dé-cider de continuer la résistance. Il se refuse à dis-cuter avec le gouvernement actuel.

### La situation d'après M. Clémenocau

Paris, 26 juin. — M. Clémenceau a fait, à midi et demi. les déclarations suivantes :

« Il ne s'est produit dans le Midi aucun incident mi hier, ni ce matin. Je viens de recevoir, du préfet de l'Hérault, un télégramme m'informant qu'il y a une sensible détente dans l'ensemble du dépar-

tement.

« On m'a annoncé le départ pour le Midi de M. Cazeaux-Cazalet, président de la commission parlementaire d'enquête sur la viticulture, qui va conférer avec les comités viticoles en vue de l'établissement d'un cahier de revendications. Cette démarche, qui est assurée de l'appui du gouver-

## Les Simissions de municipalità

Kinne, 36 juin. Le maire de Nimes et la de-Mercion du conseil municipal, qui étaient allés sollicitur de M. Clémenceau des mesures d'apais sement, sont rentrés ce matir à Nimes. Le maire a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter à ce que l'on sait éélà sur sa visate, aimen qu'il a eu l'im-pression que M. Clémenceau restera inflexible tant que les maires qui ong abandona ét direction de leurs fonctions n'auront pas retiré leurs dé-missions

#### Dans jes Pyrénées-Orientales

missions.

Dans [es Pyrénées-Grientales

Perpignan, 26 juin. — Pierre Pinel et Albert
Carrou ont été arrètés hier soir, ont le sait. Le
premier, piqueur des travaux de la ville, est accusé d'avoir cherché à empécher une pempe d'approcher de la préfecture incendiée et d'avoir frappé un pompier; le second reconnait avoir participé à l'incendie de la préfeture; il s'est introduit
dans les appartements du préfet et s'est emparé
de son épée.

Dans les décombres du rez-de-chaussée de la
préfecture, on a trouvé, hier matin, deux tronçois
de torches qui auraient servi à allumer l'incendie.

A Saint-Paul-de-Fenouillet, une pétition se signe en faveur de la mise en liberté de M. Ferroul
et des membres du comité d'Argelliers.

A Cascs-de-Pène, on a voté un ordre du jour
demandant la liberté des prisonniers.

A Baixas, où avait été déclarde la grève de l'impôt, le nommé Illes, boulanger, ayant acquitté le
montant de ses contributions, a été l'objet de manifestations hostiles. Le maire a dû intervenir
pour empêcher que la maison du boulanger soit
mise à sac.

Poursuites centre les signataires du manifeste

Paris, 26 juin. — Il est exact que le gouvernement a décidé des poursuites contre les signataires du manifeste de la C. G. T. sur les événements du Midi.

#### Pour la liberté des prisonniers

Pour la liberté des prisonnières
Paris, 26 juin. — M. Nègre, sénateur de l'Hérault, renonce à questionner le président du
conseil sur la détention de M. Ferroul et des
membres du comité d'Argelliers, M. Clémenceau
lui ayant fait savoir que la Chambre des mises
en accusation de la Cour de Montpellier se réunissait après-mièli pour statuer sur la demande d'élargissement provisoire formulées par les avocats des
détenus.

#### Une nouvelle interpellation

Une nouvelle interpoliation

Paris, 26 juin. — M. Paul Meunier, député radical de l'Aube, annonce qu'il deposera demain sur le bureau de la Chambre une denande d'interpellation sur l'attitude du gouvernement dans les évenements du Midi. M. Meunier demandera la jonction de son interpellation à celle de M. Bedouce. Les sénateurs méridionaux et la loi

Les sénateurs méridionaux et la loi Paris, 26 juin. — Afin de ne pas retarder le vote de la loi sur le mouillage dont la discussion est fixée, nous l'avons dit, à vendredi, les représentants au Sénat des régions souffrant de la crise, ont décidé de ne présenter aucun amendement et le lire seulement à la fin de la discussion, une déclaration expliquant leur attitude.

Les sénateurs des départements viticoles déposeront ensuite une proposition de loi spéciale complétant et renforçant le texte voté par la Chambre.

# A l'Union du Commerce et de l'Industrie

POUR LA DÉFENSE SOCIALE

POUR LA DÉFENSE SOCIALE

Le déjeûner mensuel. — Disocurs de MM. Thierry et Beauregard

Paris, 26 juin. — Aujourd'hui a eu lieu au restaurant Le Doyen, sous la présidence de M. Thierry, député de Marseille, qui avait à sa droite M. Audiffred, sénateur de la Loire, et à sa gauche, M. Jules Roche, ancien ministre, député de l'Ardèche, le ééjeûner mensuel de l'Union du commerce et de l'industrie pour la défense sociale.

Au vif regret des invités, M. Aynard, qui devait faire une causerie sur le : a Rôle social des classes moyennes », avait d'u par suite d'une crise rhumatisnale, se faire excuser.

MM. Thierry et Beauregard l'ont suppléé.

M. Thierry, parlant des douloureux incidents qui viennent de se dérouler dans le Midi, a cas jour-

pées de juin de calzante am après, ces fusibles de ses dragonnages font d'est éau le deur de tous les besse Français », a mentré qu'ilé étaient u le fruit d'une longue anaronie ». It en l'est peu à dise que le misère ne seit deutie longuemps tracte à très émouvante dans les départaments du Midil mais il a fallu, par surcrott, qu'elle the exploitée par la tyrannie blocarde au profit de qualque, privilégiès. Puis il a jugé sérèrement le gouvernement, ce « gouvernement d'anarchie et de catastrophes » qui, après avoir fait pavoiser les gouvernement, ce « gouvernement d'anarchie et de catastrophes » qui, après avoir fait pavoiser les préfectuires au temps des meetings, après avoir co-troyé aux populations touta les facilités pour s'y reputre, a fait tirer sur elles du jour au lendemain, « par s'imple revanche litéraire », semble-t-il, « it paire qu'une lettre dont il attendait de mirinques séaultais n'arait pas perté con preise effets. M. Beauregard a passé ensuite en revue, au point de vue économique, les actes du ministère.

# SÉNAT

Séance du 26 juin

Présidence de M. Antonin Dubost, président.
La séance est euverte à trois heures.

M. Savary, rapporteur du projet de loi sur le souillage, déposant son rapport, est invité par sea llègues à en donner lecture.

La lecture est ordonnée.
La lecture est ordonnée.

Sénat fixe ensuite la discussion du projet de loi à vendredi prechain.

# LE RENVOI DE LA CLASSE 1903 «

LE RENVOI DE LA CLASSE 1903 &

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif au renvoi de la clesse 1903.

M. Waddington, rapporteur, a la parole.

M. Waddington, some le de la parole.

M. Waddington, some le de la parole.

M. Le renvolument, a la fire la parole.

M. Waddington, rapporteur, a la parole.

M. Le renvolument, la eté de tous les régimes. (Mouvements diversi, le n'est pas une ratison pour qu'il prisite sous listemps. Il a été de tous les régimes. (Mouvements diversi, le n'est pas une ratison pour qu'il prisite sous la la la la parole.

M. Fernvolument, il est temps que celui qui a été préparé par le ministre, nous soit soumis. (Très bien, très bien, le renvolument, il est temps que celui qui a été préparé par le ministre, nous soit soumis. (Très bien, très bien, le renvolument, il est temps que celui qui a été préparé par le ministre, nous soit soumis. (Très bien, très bien, le renvolument, il est temps que celui de la classe ilva sont très liés, mais il serait grave de renvoyer en mome emps la classe ilva ce qui causerat un vide de 220,000 hommes.

La Chambre a fixé la date ferme du 12 juillet. Nous

tartisse 1935, mais it setate grave de retuyêr eli mier tempo la clause 103 c equi causeralt un vide de 220 000 La Chambre a fije la date ferme du 12 juillet. Nous proposons de laisser au ministre une certaine liberté et do dire qu'il pourra libérer «à partir » du 12 juillet, selon les circonstances. La Chambre à admis le renvoi, même pour les ajournés, n'ayant, par conséquent, pas accompil deux aus de service Nous proposons également deschire du renvoi les éléments et au contribute de la consequent, pas accompil deux aus de service Nous proposons également deschire du renvoi les éléments avec l'Estat un contribute de la consequent, pas accompil deux aus de service Nous proposons également deschire du renvoi les éléments avec l'Estat un contribute de 1935 ne sont pas réalisés : il aurait donc élé prindent de ménacer une période de transition. Mais de Mentrett, — Les espérances nourries par la ferisdateur de 1935 ne sont pas réalisés : il aurait donc éléctorales. (Très ben. à droite) il n'y aura plus en contret de la consequent pour leurit rois classes sur pied fas service réclis manquent pour leurit rois classes sur pied fas services es capitulations électorales. Nous sommes un la penie des capitulations électorales. Nous sommes en face d'un danser certain, avoué, la paix en Europe tent à peu de chuse ct sit un conflit surgissait.

104 et la reponsabilité? Le Parlement ne peut pas cu des chies des capitulations du pouvernement.

adres solides.

(và est la responsabilité? Le Parlement ne peut pas

e croite couvert par les déclarations du gouvernement,

a responsabilité du ministre de la guerre est écra
ante, mais la nôtre démeure Aussi, no voterat-je pas

t loi en discussion, qui fait partie d'un ensemble de

lessires que je considère comme détessables et péril
u.95. (Aplaudissements sur un erand combes de

faut prendre des précautions.

DÉOLARATIONS DU MINISTRE DE LA CUERRE
M. Pioquart, ministre de la Querre. — M. le génér
Langtois, pour mieux faire ressortir l'affaiblissement et nos forces militaires que raisonné sur cette donnée exce sivu que nous pouvojas, d'une heure à l'autre, être atr qués par nus voisirs. Ce sont de simples hypothes

de souverture danoutes qu'il serait airremement dis-cept un punem de deuter hesquement un ceup de main gérieux sus noire frontière. Cela nécessitaruit un effort d'unemble de par suite, des délais (Trab bles, treis lien, à gaupha). Mais le suis absolument de l'avis du mineral hangiois, quand, il dit que dans une apped, le maral des solidats et la gérantière des chefs, aux des l'autres de la projet sur la Horatien anticipée de la lesses 160s. Les objections techniques formulées par

classes 5000. Les objections techniques formulées par M. és Gambilles sent sergénées, de prime, d'alleurs, que les dangers qu'il présend devoir en être la conséquence. La vérité, c'est que le renvoi anticipé de la classe 1000 ent inévitable, les contingents devant dennee authère ment, exceptionnellement, un nombre d'hommes qu'il ne serait pas possible de saserner. Le gouvernement connaît, Barfaitement, les laconvé-qu'elle, et il, a suvisagé les mendes possibles. Le cas échéant, le n'àssierquis pas à user des pouvairs que la loi m'accordente retenir sous les daspeaux les hommes dont le présence serait mésessaire à la sécurité du pays. 36 demande enfin qu'on me laisse une certaine latitude de soavoyers la classe à partir d'une date et non à une date déterminée. (Applaudissements à gauche)

### VOTE DE LA LOI

Le Sénat passe à la diguission de articles. L'article première est adopté. Il est ainsi con exast e Exceptionnellement sesent, sauf demande contraire de leur part, envoyée se congé, à partir du 12 juillet prochain et en attendant leur passage dans la réserve, les appelés de la classe l'Évő ayant effectivement accompi plus de deux ans de service actif et les engagés volontaires dont l'engagement contracté pour trois ame exprise au plus tard le 20 novembre 1807.

L'article 2, mis ensuite en discussion, est également adopté. En voici le texte : Dans le cas où les circonstances paraftraient l'exiger et iosgri au 1 novembre program, ces hommes pourront être appelés sous les drapeux par ordre d'appel individuel.

L'ensemble de la loi est enfin adopté. Le Sénat s'ajourne à vendredi 2 houres. — La sénne est levée à 6 heures 45.

#### CRAVES DESORDRES EN TURQUIE D'ASIE

Constantinople 25 juin. — Les troupes out dis-persé dans la plaine de Mouch une bande d'Arméniens qui les avaient tâtaquées et leur avaient tué? Todéais et un officier. 20 Arrhéniens ont été tués. La populace torquie et kurde a pillé quatre villages. Les Arméniens de la plaine de Mouch sont frappés de manione.

Des Armemens de la plante de littée au les les la positiones par émente s'est produite à Bitlig contre le valu dent les maleversations indisposaient depuis plus de trois ans les Tures et les chrétiens. 5,000 nueulmans ont entouré son konak, pour exiger sa démission. Le vali s'est entrui blessé, en tuent un des émeutiers. Ceux-ci ont lynché le ciset de la police et donné la chasse aux partisans deu vali. Il vont occupé, pendant 24 heures, les bureaux du tétégraphe. Le commandant militaire a rris en mains l'administration. Le vali de Trebizonde se cend à dittlis pour faire une enquête.

# COTONS AMÉRICAINS

New-York, 26 juin.

TERME	New-York		New-orleans	
	CE JOUR	PRÉCÉD.	CE JOUR	PRÉCÉD.
JUIN		41.79 41.82 41.77 41.41 41.59 41.58 41.62 41.76 41.81	12.59 12.45 12.22 11.77 11.70 11.71	

## BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX. mercredi, 26 juin 1997
2 heures soir, 18° nu-dessus de zéro, 762, variable,
5 heures soir, 10° au-dessus de zéro, 762, variable,
9 heures soir, 10° au-dessus de zéro, 762, variable,
Minuit 15° au-dessus de zéro, 762, variable,
2 heures matia, 18° au-dessus de zéro, 702, variable,

## NECROLOGIE

On annonce la mort de M. Charles Delmotte-De-deceté luudi soir, a lalle, dans sa 89e année. M. Narcisse Lesur, ficier en retraite, conseiller cipal, ancien maire priasion, est décédé en cette iune, à l'âge de 79 ans.

#### MARIAGES ET FIANCAILLES

Landing a site cibippe, a Calais, le mariage de Mile Chelle Crévecceur, uléce de M. le doctour Crévecceur, au de M. le doctour Crévecceur, aven M. Gangrea Austin, directeur de la distillereir de Regissenta, illes de M. Gongrea Austin, professour de viole.

On alla monor le prechait mariage de M. Julius Royee, aus de M. de Miles Albert de M. Julius Royee, aus de M. et Mines J.-D. Royer, avec Mile Rose Vanderville, fülle de Mines veiuve Vanderville, de Lille — Le mariage de M. Pierre Fouqueray avec Mile Alice Guidele, Dattie-Bije day M. J. Blachet, Unbouronble, resident de la Chambre de Commerce de Sècumer, et de Miles de M. Auguste Bonte, sient d'erre cièberé à Faris.

Blie de M. Auguste Bonte, ancien deputé, président du Campel d'argueille serpoulisseaucht, major de Lambersart, avec M. Beymond Bossut.

# LES DÉBOUCHÉS EN HONGRIE

geres auront à sequitter des drotts différents saivant que elles seront exportes à destination d'Autriche ou de Hongrie.

Si les esprits sont très divisés en Hongrie même sur la solition à donner à ce problème très complexe, tout le monde y est d'accord pour soubaiter que le système des rélations directes avec les marchés étrangers se généralise et que la plrice de Budapest cesse d'être, commo elle l'est encore pour beaucoup d'articles, me succursalte ce celle de Vienne.

Que ceux de nos négocissats qui traitent encore avec l'Autriche Hongrie pur le moyen d'un agent uraque à Vienne changent de méthode et se fassent representer à Badspest pour la Hongrie; ils veronts, selent toutes probabilités, leurs affaires ay développer dans de rostables propartions.

BULLETIN DES LAINES SOMMAIRE DU

Marchés à terme cours du 26 juin. — Bulletin de Textéles: revue des marchés (cotons taines). — Nituation de l'industrie textéle en Allemagne. — Nituation de sourcie. — Ouerionn de propriété industrielle: une décision de l'Office des brevets allemads. — Changes.

Vous avez écrit pour un emploi, et l'on ne vous a pas répondu. Il n'en eut pas très probablement été ainsi si vous aviez écrit une annonce.

### LES GREVES A ROUBAIX

### Au tissage de MM. Henri Ternynck et fils Les ouvriers votent la continuation de la grève

Les ouvriers votent la continuation de la grave
Les ouvriers en grève du tissage de MM. Henry
Ternynck et fils, boulevard de Fourmies, se sont
réunis, mercredi matin, à 9 heures et demie, à la
Paix », leur siège syndical, ainsi que nous
Pavions annoncé, pour discuter la proposition de
M. François Roussel, président de la Chambre de
Commerce. La seunce était présidée par M. H.
Dessein, pice-président d'un syndicat indépendant.
Le conité de la grève a donné connaissance à
l'assemblée des poutparlers qui ont eu lieu et
dont nous avons nous-même rendu compte, hier.

# DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

# LA CRISE DU MIDI

## Marcelin Albert sous les verrous

Marcelin Albert sous les verrous

Montpellier, 26 juin. — Lorsque Marcelin Albert est descendu d'automobile devant la maison d'arrêt, il a été aussitôt entouré par le commissaire central et les commissaires de police des divers arrondissements de Montpellier. Il se présenta devant le commissaire central qui tenait son écharpe à la main. « Je suis, dit-il, Marcelin Albert.» « C'est bien, répondit le commissaire, veuillez me suivre.» Et à travers les couloirs sombres, le commissaire conduisit le « Rédempteur », suivi de nombreux amis, au cabinet du juge d'instruction.

Avant d'entrer dans le Cabinet, le commissaire pria les amis de Marcelin de se retirer; alors celuicit à dema, leur tendit les mains, répétant à plusieurs reprises: « Adieu! » .
C'est M' Milhaud, bâtonnier, qui est chargé de la défense de Marcelin Albert, et non M's Pourcines, qui l'a assisté jusque maintenant à titre provisoire.

Marcelin Albert a déclaré au cours de son pre-mier interrogatoire:

« Je n'ai jamais voules faire la guerre ni aux lois ni aux hommes. Je n'ai eu es n'ai encore qu'un but: sauver la viticulture. Oui, auver la moyenne et surtout la pe-tite propriété, »

M. Ciémenosau et Marcelin Albert

" L'émenosau a répondu à la

Paris, 26 juin. — M. Clémenceau a répondu à la ettre de M. Marcelin Albert par le télégramme

suivant:

u Je prends acte de l'absolue lovauté avec laquelle voys aves exécuté les promesses librement consenties. De mon côté, je ferai tout le possible pour obtenir l'a-paisement.

Cette dépêche a été envoyée de Paris à cinq fieures du soir.

# Au Comité d'Argeillers

Narbonne, 26 juin. — Le Comité d'Argelliers adresse, à la presse régionale et parisienne la dépêche suivante:

pêche suivante:

a Argelliers, 26 juin, 6 h. 18. — Les Comités locaux des quatre départements viticoles sont invités d'orgence à déléguer un membre pour se rendre à Argelliers vendredi 23 juin, à deux heures du soir, à la réurion où aeront discutés et approuvés les textes brefs et concis des revendications minima. Cette annonce par voie de la presse tieth beu de conveccition.

Un seconde télégramme du Comité d'Argelliers à la presse est ainsi conqu.

M. Marcelin Albert vient de se contituer prison.

a presse est ainsi conçu:

« M. Marcelin Albegt vient de se constituer prisonnier; il a fait son devoir de hardi vigneron. Le mouve-

# Les Intentions de M. Cazeaux-Cazalet

Bordeaux, 26 juin. — M. Careaux-Caralet, de-puté de la Gironde, à son passage ici, a déclaré qu'il allait dans le Midi faire tous ses efforts pour treuver une contrion qui catifasse le Midi tout en étant immédiatement réalisable. Il estime que ce qu'il y à à réaliser immédiatement ce sont les con-chasians contenues dans le 3e rapport qu'il a dé-pusé hier à la Chambre, conclusions qui s'appli-quent aux dispositions destinées à empêcher le manillage et la frande sur l'alcoel. La lei votés, sont en étant excellente, à dit M. Careaux-Casa-

let, n'atteint pas en effet le monillage chez le dé-hitant ou le commercant en il a le bitant ou lo commerçant; or, il y a là une fraude considérable. Si le mouillage n'était pas atteint la viticulture ne pourrait se relever. C'est certainement un des points principaux qui précocupent les viticulteurs, mais je n'ai aucun parti-pris. J'étudierai sur place les solutions nécessaires avec ceux qui ont bien voulu faire appel à mon concours.

# Les graves incidents de Narbonne

Paris, 26 juin. — L'a Agence Havas » communique la dépèche suivante:
« Narbonz», 26 juin. — Contrairement à ce que disent certains journaux, l'enquéte sur les incidents des 19 et 20 juin n'est pas close, et aucour rapport na encore été de la difficulté qu'on éprouve à faire déposer certains témoins, se poursuit contradictoirement entre l'autorité nilitaire et l'autorité judiciaire.

Paris, 26 juin. — Les agences font parvenir aux purnaux la note suivante :

« Les renseignements parvenus dans la soirée au mi-istère de l'Inférieur, permettent de constater les symp-mues assez carrectéristiques d'apaisement dans les diffé-ents centres viticoles.

## Le 17e de ligne en Afrique

Le 17e de ligne en Afrique
Tunis, 26 juin. — Le conecii d'état-major s'est
réani, ce soir, à quatre heurcs, pour arrêter les
mesures à prendre en raison de l'arrivée des mutins du 17e de ligne. Ceux-ci qui arrivéront vendredi matin à Sfax à bord du Chnyla et du Dessair;
aeront conduits sous des escortes du 4e tirailleurs
et du 4e spahis à Gafas où ils seront installés dans
les locaux des disciplinaires déjà préparés à cet
effet. Le général, Herson commandant la division ation part demain matin pour Sfax. Pas de mutinerie au 40° de ligne

# Paris, 26 juin. — Une note officieuse dément que des actes de mutinerie se soient produits à Nîmes, au 40° de ligne.

La liberté des prisonniers La liberté des prisonniers

Montpellier, 26 juin ... C'est seulement demain
que la Chambre des mises en accusation délibérers
sur la requête tendant à la mise en liberté provisoire de M. Ferroul et des membres du Comité

#### d'Argelliers. Les vacances ecolaires

Paris, 26 juin. — La « Petite République » de jeudi matin, annonce que M. Briand, soumettra demain au conseil supérieur de l'instruction publique un projet d'arrêté, fixant le commencement des vacances au 15 juillet, et la rentrée au 26 septembre.

## LES TROUBLES DE RUSSIE

## L'EFFROYABLE ATTENTAT DU CAUCASE

Tiflis, 26 juin. — L'attentat d'Erivan visait un fourgon du trésor qui, sons escorte de deux cosaques et de deux autres soldats transportait de la Poste à une succursale de la hanque impériale, une somme de 625.000 francs. La première bombe eut pour effet de créer une panique et de faire se pré-

cipiter hors du fourgon les employés de la banque. Au milieu du tumulte et de l'effroi général la somme d'argent disparut.

On ne connaît pas encore exactement le nombre des victimes, ni celui des agresseurs. Tout ce que l'on sait d'est que les deux soldats furent tués et que les handits é-entuirent avec les 625.000 fr. Huit bombes en tout ont été lancdes.

Tiflis, 26 juin. — Il a été définitivement constaté, qu'il a été dérobé 733.000 francs; le nombre des blessés dépasse 50. Quatre ont disparu. Un soldat, deux agents, deux gardes de la police ont été tués. Il n'y eut pas de cosaques tués, comme on l'avait dit tout d'abord. Plusieurs arrestations ont été opérées. ont été opérées.

Paris, 26 juin. — M. Jouffroy, sous-préfet de Saint-Flour est nommé sous-préfet de Monthélimar. M. Montreuil sous-préfet de Neufchâteau est nommé sous-préfet de Saint-Flour. M. Brunet est nommé sous-préfet de Neufchâteau. M. Lacombe est maintenu, à la sous-préfecture d'Orthez. M. Fouffard est maintenu à la sous-préfecture de Limoux. M. Lalmade est nommé secrétaire-général de Loir et Cher.

# UN GRAND INCENDIE

Clermont-Ferrand, 25 juin. — Treise maisons du village do Courbagues, commune de Saint-Victor de la Rivière, ont-été détruites par un incendie. Une femme a péri dans les flammes.

# LA CONFERENCE DE LA HAYE

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

La Haye, aó juin. — La seconde commission a
été saisie par la délégation française d'une proposition réglant l'ouverture des hostilités. Cette
proposition porte que les puissances contractantes
auront à reconnaître que les hostilités entre elles
ne doivent pas commencer sans une notification
préalable bien claire et sous forme, soit d'une déclaration de guerre, soit d'un ultimatum déclarant
conditionnellement la guerre et que les puissances
devront être saus délai, avisées d el'existence de
l'érat de oruetre.

# IMMENSE INCENDIE EN ALLEMACNE Berlin, 26 juin. — Un immense incendie a éclaté dans les entrepots Victoria où se trouvaient emma-gazinées d'énormes quantités de fourrage. Dans un

gasinées d'énormes quantités de fourrage. Dans un bâtiment voisin étaient renfermés 50.000 hectolitres d'éaleooi et plusieure milliers d'hectolitres d'essence et de pétrôle.

Trois grands bâtiments syant chacun quatre étages ont été complétément réduits en cendres. Le bâtiment renfermant l'alecol et la benzine a pui être préservé On craint audit vait des monts.

être préservé. On craint qu'il y ait des morts. LA CRISE PORTUGAISE Londres, 26 juin. — Une dépèche de Lisbonne annonce qu'il y a eu des émeute dans trois villes du Nord du Portugal, à Braga, Villaréal et Vienna do Castelli. Des groupes ont fait des démonstrations contre le gouvernement criant: « A bas l'absolutisme !». Les soldats ont dû charger la foule et faire usage de leurs fusils. On dit qu'il y a cent tués et 600 blessés sans qu'il soit possible de connaître la rérité exacte, la police, ayant enteré ranièment les morts eu qu'et été enterés. levé rapidement les morts, qui ont été enterrés à

# Les journaux de Paris de jeudi matin

LA CRISE DU MIDI

De l'Hummité (de M. Jaurès):

« Que les choses durent sinsi quelques mois éncore,
Que M. Clemenceau, après avoit abazionné la réforme
des Conseils de guerre, abandonne au moindre incident
et, comme la logique le veut, l'impôt pur le revenu. Il

aura plus aucune raison pour que M. Ribot ne soit le president du Couseil d'una coalition de 27 résident du Couseil d'une coalition de radiceau, et de medicies. Au besein, M. Ribot accepterait verir du pavillon de M. Sarrien. C'est une ma-que M. Clémenceau pratiqua naguére et il a al. Ribot coament on se débarrasse de ce pa-

villon.

Mais tout cela demande encore quelques prépara-tiors. Et voilà pourquoi, vendredi, MM. Sarrien et Ri-lot seront d'accord pour prolonger aux dépens de la Ré-publique et de la Féanne, la vie défaillante du minis-tère Cémencessa. Dès maintenant, c'est le ministère-Sarrien-Ribed qui gouverne, mais sons respansabilité et, c'est m défament d'anarchie de plus dans le cimes où le Parlament se débat.

Parlament se deban.

De la République Prançaisa, (da M. Hottei Maret):

e Des midicas chaque jour renouvelés hainsoit entrevoir Theure producise où on pays se fasigneres, il ne
tardera pas à découverir qu'en s'est annes longuezpa moqué de lui. Comene il se sant beaccoup plus mal qu'anparavant, camme en fait de prograt, on se lui a apponté que l'inademité, la cherté de la vie et une sére
c'injustion, il se puscol à deuter factement de la beacté den institutiones. Ch régime s'appelle l'Incobéscre,
cette ingolvéenes c'est l'unacrèse tempérée par l'anserènie, du'une maisen miseux, l'archéreure dempérée par
l'amarchie. Qu'une moisen paisen vivre dempérepe coucette forma de gouvernement, oils n'est pas impossible
mais cels me s'est- pas encore va. >

Du Sobis des des pas encore va. >

Du Sobis de l'est pas encore va. >

De Sobis de l'est pa

Du Schid:

a Veilla près de quinne journ que la majorité valicale dimerte pour voter une les ser les virs et entre en rid un l'acti. Qu'inne journe percent au n'est et entre et de l'action journe et percent aux solutions définitive, au saint votés 15 000 france d'appointement, caus concriter leurs disciours. On comprend clais cer constituen le celle de l'action de la laction de l'action de l'action de l'action de la laction de l'action de l'action de la laction de l'action de l'action de la laction de l'action de l'action de l'action de la laction de l'action de l'action de l'action de la laction de l'action de la laction de l'action de la laction de laction de la lac Du Gautois:

The Genetors:

a Nous sentons, noue savons que nous nous rapprochons du fond de l'abline. Le premier venu, l'incoznus
que vous interroges, vues réposé: c'est la fin. El que
fait-on pour enruyer la chute, pour empécher la dissointion? Rien. A l'heure actuelle chacous se préocéape
de dégager as propre responsabilité en vue des évaixmente que l'on estaine prochains et que nul n'a le courage ou la volonté de conjurer. Agissez comme bon vous
semblera, dit la Chambre, à M. Clémenceau et le président du Consoil répond'. Nous agirons de cencert et
si le sang coule, vous en serez couverts comme moi.
Alors qu'il nons fescharit pour nons tirer d'affaire un
Henri IV ou un Napoléon, le destin ne nous offre que
porce Plate a

L'ACQUITTEMENT des ANTIMILITARISTES

Do la Libre Parole (M. Drumont):

« Le verdict des jurées de la Seine a une importance
particulière, dans les circonstances actuelles. Ce verdict ne signife pas que les jurés partagest les abominséles théories d'Hérvé, il ne signifie même pas que
les jurés subissent le désarroi général, et qu'ils faissent par ne plus savoir où ils en sont. Le verdict signifie que les jurés s'étoment que des ouvriers qui
ont soutenu la ménte thèse que Clégrenceau et que
Briand, soient sur le bane des accusés, tandis que les
autres sont sur le benc des ménistres ».

victime dand la nuit de dimanche à lundi. la demoi-selle Elisa Pabre. L'enquête a amené l'arrestation d'un aicur Georgée Peciet. 19 ans, manauvarer, originarte d'Ardenpa. Il a avoid cère entré par elfraction d'ans la demeure activité a sous l'empire de l'ivresse, actir cendé de solicitim et sous l'empire de l'ivresse, actir cendé de solicitim et sous l'empire de l'ivresse, l'er les cris d'Elisa Fabre, il l'étrangia. UN NOYE A FEIGNIES. — Jules Payen, 36 ans, poursaivi pour coups à sa fille, et qui devait compa-raite devast le tribunal correctionne d'Aveneues, le 25 courant, a été trouvé mardi, vers six heures du matin, noyé dans son puits.

courant, a cté trouve mardi, vers six neures su main, prové dans son puits.

VOL AUDACIEUX A ARMENTIÈRES.— Mardi, vers misuit, les gendarmes étalent attirés par des appels provenant de l'estaminet de la -Nouvelle Gendarmesie, ecuaje par Mine Lafelviere, cabarettere la pentière du dans le cabaret et apercurent un individu qui Sérinyai par les alles de la comme de l'estaminet de l'estaminet de la comme de l'armes de la comme de 17 francs on n'a pui le rejoindre.

UN NOYE A DEVILÉMONT, — Un cadavre a été restré la Devilée de la Devile et riconnu pour être celui d'Augustin Tirbé, la ans, marchand de volailles à Verlinghem. On cròlè à un accident

LE BREVET ELEMENTAIRE A LILLE, — Ont été requa définitivement :

MM. Alayone. Bacy. Baylle, Baudet, Baudetin. Baymon, Berthe, Bestembes, Blaeves, Bodin, Boulanger,
Boudaut, Boutal, Bouville, Georges, Brice, Brivois, Broufun, Brunet, Broth, Burerte, Burth, Busson, Califleaux,
Cailliau Raymond, Campius, Cantineau, Varoe, Castele,
Castelain, Catton, Charito, Choquet, Clalyon, Marcel,
Cossnon, Coger Alexandre, Crabe, Daufrend, Debergues,
Debruyise, De Corté, Dedourge, Deparle, Debon, Delacroix Renri, Belanney, Adolphe, Balannay, gené, Debregues,
Cestin, Delephanque, Déviene, Deligné, Debinde,
Cestin, Delephanque, Déviene, Deligné, Delignée, Debibd,
Saint-Esteban, Beschott, Besmet, Penguett, DelBoundity, Dipte, Dontrebong, Dranset, Druar, Unhamel, Duquetzar, Dusauroy, Duws Léonce, Fayole-Ferin,
Flament, Foiret, François Auguste, François Paul, Garcette, Godart, Guidez, Haem, Herrebout, Burfort, Hiefe,
Hollande, Huré, Le Blan, Leborgne, Leoceq flippelyte,
Lefebyre René, Leleu, Lepetti, Lerebourf, Lerey, Lesque
Lene, Bayes.

Wen Treis-Mat Echoug Dank Le Port De Bou
My Treis-Mat Echoug Dank Le Port De Bou-

UN TROIS-MAT ÉCHOUÉ DANS LE PORT DE BOU-LOCNE. — Hier après midi, le trois-mète - Mandale

BALLER PERTON. — Demkerque, 85 1s/n. — On est trujours sans nouvelles du bailon parti lendi de Duskerque. Ce bailon anumé «Floréal», monté par MM. kerque. Ce bailon anumé «Floréal», monté par MM. de l'Aséro-Club d'Aniche Ils ont été vus pour la remière fois au large de la côte belge, par la masse d'Ostende, lundi, à neuf herurs. On croit que les aéronautes sout moyés. Le hablen vide, frouvés sur la plage de Neupore,

a Le verdict des jurée de la Sema a une importance particulière, dans les circunfances actrelles. Ce verdict ne signifie pas que il le signifie même pas que les jurés subset acroit et et signifie même pas que les jurés subset acroit et déserroit général, et qu'ils faisse pas que les jurés subset acroit où ils en sont. Le verdict signifie que les jurés s'étonnent que des ouvriers qui cut souteul la même thèse que Céganceau et que grand, soient sur le banc des accusés, tandis que les autres sont sur le banc des accusés, tandis que les autres sont sur le banc des accusés, tandis que les autres sont sur le banc des accusés, tandis que les autres sont sur le banc des accusés, tandis que les autres sont sur le banc des accusés, tandis que les autres sont sur le banc des mémistres ».

DERNIERES AQUYELLES RÉGIONALES

UN SAUVETAGE A GRAVELINES, — Le carot Sointe-Sophie, de la Société centrale de sauvetage, sortimardi matia, par une mer houleuse, est rentre au port avec les sux hemmes d'équisage d'un baleau de Casin en perdition un lerge de la route sur la grande de Casin en perdition un les grandes de Reconstitut de la consideration de Rouchin, le corps inaminé du jeune Lespognal, il con fis d'un messager de Bersé. Un médeche mazdé en hâte, arriva au moment où le blessé expirait. On appose que voulant électred secretife et les voitare restrouvés cent mètres plus leis, le jeune homme sera tombé rous les routes.

LE CRIME DE SEMALIQUET (Airne). — Le narquet de Faint-Quentin, s'est transporté mardi à seraucourt, pour enquêtes sur l'ageassiant dont lus seraucourt, pour enquêtes sur l'ageassiant dont lus les surfaces de de distributions et la grande ce de la rue de la rue Warein, à Hazebroux de des misses oues.

LE CRIME DE SEMALIQUET (Airne). — Le narquet de Faint-Quentin, s'est transporté mardi à seraucourt, pour enquêtes sur l'ageassiant dont lus les surfaces de la provisoire mardi soir.

Le parquet de Faint-Quentin, s'est transporté mardi à seraucourt, pour en de la propose que la rue des transportés de la provisoire mar

VEN 'Après

reprise
Le so
Pour
tion de
La o
Rappele Fin de